



FR80037406A

Mode d'action, famille chimique...
 Exemptor® est un insecticide granulé systémique contenant 10% de thiaclopride. Il contrôle les otiorhynques, les mouches blanches (aleurodes), les pucerons, et certaines chrysomèles des plantes ornementales en traitement préventif lors de la phase de rempotage.

La formulation - granulé prêt à l'emploi - est destinée à être incorporée dans les supports de culture horticoles. Exemptor® est ensuite absorbé par les racines pour être véhiculé dans les plantes jusqu'aux parties aériennes permettant une protection longue durée contre les attaques des ravageurs.

La substance active : thiaclopride est un insecticide de la famille des chloronicotyles de nouvelle génération avec un mode d'action différent des insecticides communément utilisés. Il agit sur le système nerveux des insectes en perturbant la transmission de l'influx nerveux. Il a un large spectre d'activité sur les ravageurs y compris des populations qui seraient devenues résistantes à d'autres groupes d'insecticides comme les pyréthroïdes, organophosphorés et carbamates.

Doses et usages autorisés

Il est autorisé exclusivement pour être mélangé aux substrats des conteneurs de cultures ornementales non alimentaires (arbres et arbustes d'ornement, rosiers et cultures florales). Le substrat traité ne doit pas être utilisé pour des cultures consommables par l'homme ou les animaux.

Dose autorisée : 300 g par m³ de substrat.

Usages homologués :

Traitement du sol : traitements généraux : otiorhynques - arbres et arbustes d'ornement, cultures florales diverses : otiorhynques, pucerons, ravageurs divers - rosiers : pucerons.

Champ d'activité

Les principaux ravageurs contrôlés sont à la fois des insectes foliaires comme les pucerons, les mouches blanches (*Trialeurodes vaporariorum*), certaines chrysomèles comme le criocère du lys, et des insectes du sol comme l'otiorhynque. L'efficacité d'Exemptor® est visible une à deux semaines après le traitement et sa persistance est de l'ordre de 2 à 4 mois sur les ravageurs des parties aériennes et de 6 mois sur les otiorhynques.

Mode d'emploi

Exemptor® doit être utilisé seulement en incorporation avec le support de culture. Exemptor® doit être bien mélangé avec le substrat, le mélange peut être manuel ou mécanique. Le produit étant peu mobile la qualité et la régularité de l'incorporation sont essentielles pour assurer un contrôle optimum des insectes du sol et des insectes foliaires.

Au moment de l'incorporation prendre toutes les mesures possibles afin d'éviter tous risques de contamination de l'environnement extérieur. Les traitements de surface ne sont pas efficaces.

Recommandations particulières

- Exemptor® doit être utilisé seulement en incorporation avec le support de culture.
- Exemptor® est très sélectif vis-à-vis des arbres et arbustes d'ornement, des cultures florales diverses et des rosiers. Toutefois, compte-tenu de la diversité des espèces et des cultivars susceptibles d'être traités, il conviendra de vérifier la sélectivité par un test limité avant la généralisation d'un traitement.
- Afin de prévenir l'éventuelle apparition de phénomènes de résistance aux ravageurs, il conviendra d'alterner les éventuels traitements ultérieurs avec des produits à base de substances actives différentes du thiaclopride ou de la famille des chloronicotyles.
- Conserver à l'abri du gel.

Précautions à prendre

- Au cours du stockage**
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour animaux et hors de portée des enfants.
 - Stocker le produit dans un endroit sec, frais, à l'abri du gel.

- Au cours de l'emploi**
- Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection pendant toutes les phases de manipulation de la préparation. Porter un masque anti-poussière pendant la phase de traitement du compost.
 - Ne pas avaler.
 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.
 - Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact, laver abondamment à l'eau.
 - En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

- Après emploi**
- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
 - Eliminer les emballages en respectant la réglementation.

- Collecte des emballages**
- Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.

ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur - **Site** : www.adivalor.fr - **Email** : infos@adivalor.fr - **N° AZUR** : 08 10 12 18 85

contactez le service info de **BAYER ESPACES VERTS**

N°Vert 0 800 008 401

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

UCP Usages Verts

Bayer Environmental Science
 A Business Operation of Bayer CropScience

	EXEMPTOR® - n° AMM 2090040 Contient 100 g/kg de thiaclopride	
Xn - NOCIF	R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
S36/37 S35	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.	
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.	
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.	
Cette préparation contient du 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, peut déclencher une réaction allergique.		
Fiche de données de sécurité fournie sur simple appel au 04.72.85.42.93 ou pouvant être consultée sur : www.club-vert.com N° appels d'urgence 24h/24h : 04.72.85.25.25		
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.		

Important : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Date de fabrication/n° de lot : voir sur l'emballage

contactez le service info de **BAYER ESPACES VERTS**

N°Vert 0 800 008 401

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



FR80037406A

Bayer S.A.S.
 Bayer Environmental Science
 16 rue Jean-Marie Leclair
 CS 90106
 69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

Bayer Environmental Science
 A Business Operation of Bayer CropScience

© Marque déposée Bayer.

UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (THIACLOPRID MIXTURE)

ARTICLE 80030746

19

2 370047 900234 5

Exemptor®

Insecticide
 Insecticide des arbres et arbustes d'ornement, cultures florales et rosiers

Insecticide

1 x 5 kg^e

Thiaclopride 100 g/kg
 Sous forme de granulé (GR)
 AMM n° 2090040